



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction Régionale
des Affaires Culturelles**

Rennes, le

20 SEP. 2024

Le Préfet

à

Monsieur le Président

Lannion Trégor Communauté

1 rue Monge – CS 10761

22307 LANNION Cedex

Service architecture et développement durable

Affaire suivie par Christophe Grange, conseiller

Téléphone : 02 99 29 67 73

Courriel : architecture.bretagne@culture.gouv.fr

**Objet : Sites patrimoniaux remarquables (SPR) de LANNION et de PERROS-GUIREC
Projets de plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP)
Avis de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture du 17 juin 2024**

Monsieur le Président,

Lors de sa séance du 17 juin 2024, la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) a émis, d'une part,

un avis favorable à l'unanimité au projet de plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP), futur outil de gestion du site patrimonial remarquable (SPR) de LANNION, créé par arrêté de la Ministre de la Culture le 8 janvier 2023.

et d'autre part,

un avis favorable à l'unanimité au projet de plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP), futur outil de gestion du site patrimonial remarquable (SPR) de PERROS-GUIREC, créé par arrêté de la Ministre de la Culture le 23 août 2022.

En conséquence, je vous invite à procéder à la mise à l'enquête publique de ces projets en application de l'article L.631-4 du Code du Patrimoine et dans les conditions définies au chapitre III du titre II du livre 1^{er} du Code de l'Environnement.

Conformément au 4^e de l'article R.123-8 du Code de l'Environnement, le présent avis doit être joint au dossier de l'enquête publique.

Le procès-verbal de la séance vous sera adressé dans un second temps.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
La directrice régionale des affaires culturelles



Isabelle CHARDONNIER

Copies à :

Monsieur le secrétaire général pour les affaires régionales (par messagerie)

Monsieur le Maire de la commune de LANNION

Monsieur le Maire de la commune de PERROS-GUIREC

Madame l'architecte des Bâtiments de France des CÔTES-D'ARMOR (par messagerie)